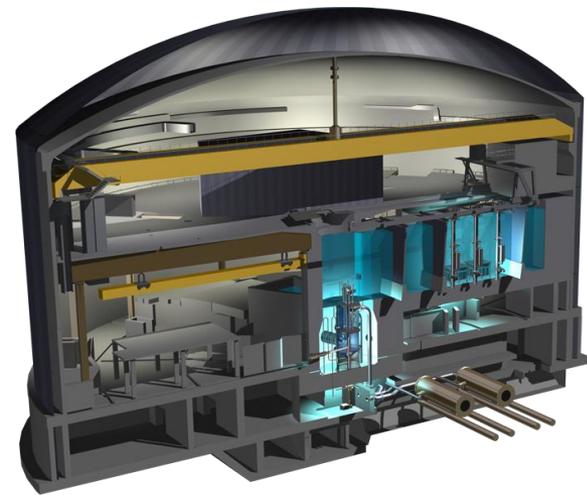


Avis synthétique de l'ASN sur l'ILL

CLI CEA-ILL du 21 mars 2018



Le contrôle des installations par l'ASN





**9 inspections menées en 2017, dont 2 inopinées
(nombre constant par rapport à 2015 et 2016)**

Thème de l'inspection	Date
Surveillance des intervenants extérieurs	15/02/2017
Respect des engagements	01/03/2017
Equipements sous pression nucléaires	05/04/2017
Blocage de l'élément combustible réactive)	15/06/2017
Déchets	05/07/2017
Modifications matérielles (inopinée)	19/07/2017
Conduite	27/10/2017
Contrôles et essais périodiques	15/11/2017
Management de la sûreté (déploiement du SMI)	06/12/2017





Préparation / déroulement des inspections : Satisfaisant

Qualité des réponses : Satisfaisant dans l'ensemble

- Nette amélioration de l'avis de l'ASN par rapport à 2015 et 2016
- L'exploitant essaye autant que possible de solder l'action avant l'envoi de la réponse

Mais



• Vigilance à avoir concernant le solde effectif des actions indiquées comme réalisées en réponse (*vu en inspection engagement de 2017, moins en 2018*)



• L'ASN a dû faire des demandes complémentaires à la suite des réponses qu'elle a reçues à la suite de l'inspection « Déchets »



10 événements significatifs déclarés (5 en 2016, 8 en 2015) :

- 9 ESS (événement significatif pour la sûreté) dont 1 classé au niveau 1 de l'échelle INES
- 1 ESR (événement significatif pour la radioprotection) classé au niveau 0 de l'échelle INES
- 2 événements déclarés à la demande de l'ASN

Sur le fond :

- Aucun ES n'a eu de conséquence sur l'environnement, les travailleurs ou le public
- Les analyses sont plus complètes que les années précédentes, à une exception près
- Certaines actions correctives non pas permis d'éviter des événements récurrents sur des écarts relatifs aux essais périodiques 



- Les engagements sont mieux suivis et respectés
- Définition d'un SMI (système de management intégré) qui paraît robuste : à rendre opérationnel en 2018
- Création de la CQSR (Cellule Qualité Sûreté Risques), pour améliorer le fonctionnement de la filière sûreté
- Utilisation d'un outil informatique pour le suivi des essais périodiques
- Finalisation des travaux post-Fukushima qui ont permis de renforcer significativement la sûreté de l'installation

Axes d'amélioration attendus



- La mise en place d'une organisation permettant de respecter les exigences réglementaires relatives aux modifications
- Le renforcement de l'assurance qualité des activités importantes pour la protection relatives aux contrôles et essais périodiques, à la gestion des écarts, au suivi des engagements, ainsi que du processus de surveillance des prestataires
- Le renforcement de l'organisation et la mise à jour du référentiel relatif au risque d'incendie pour se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur
- L'amélioration du respect des exigences relatives au transport interne et externe de matières dangereuses



➤ Organisation et management de la sûreté :

- Suites données à la mise en demeure de l'ASN sur les modifications
- Déploiement de l'ensemble des processus du SMI
- « Montée en puissance » de la cellule qualité sûreté risques

➤ Réexamen de sûreté :

- Examen du dossier transmis et instruction par l'ASN et l'IRSN
- Travaux de mise en conformité et de renforcements prévus dans le cadre du réexamen périodique
- Solde des ultimes démonstrations demandées dans le cadre des suites de l'accident de Fukushima



DIVISION DE LYON

Merci de votre attention